Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B29597 - L140052271
déposé le 28/03/2014

1017

MENTION

Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg
en abrégé Experta Luxembourg
Société anonyme
Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, Rue de la Vallée
R.C.S. Luxembourg B - 29 597

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 (rectifiant le dépôt des comptes annuels au 31 décembre 2013 déposés le 14 mars 2013 au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro L140044257) ont été enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.03.2014

Pour: **Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg en abrégé Experta Luxembourg société anonyme**

Experta Luxembourg
société anonyme

Aurélie Katola

Susana Gonçalves Martins

Registre de Commerce et des Sociétés
B29597 - L140052271
enregistré et déposé le 28/03/2014

Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg
en abrégé Experta Luxembourg
société anonyme
42, rue de la Vallée
L-2661 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B-29597
Constitution : 20/12/1988
Publication : Mémorial C no 79 du 29/03/1989
N° Fiscal : 1988 2204 106

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

report à nouveau du bénéfice disponible s'élevant à EUR 1.499.997,00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adrian **LEUENBERGER**, **Président**, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
Jean-Marie **BETTINGER**, 42, rue de la Vallée, L–2661 Luxembourg, **Administrateur délégué**
Patrick **CASTERS**, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
Carole **WINTERSDORFF**, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

RÉVISEUR

Ernst & Young S.A., 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

Par décision de l'assemblée générale annuelle du 13 mars 2014, les mandats des administrateurs Madame Carole WINTERSDORFF, Messieurs Adrian LEUENBERGER, Patrick CASTERS et Jean-Marie BETTINGER ont été renouvelés pour une durée de 6 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2020. Monsieur Jean-Marie BETTINGER a été confirmé dans sa fonction d'administrateur délégué.

Luxembourg, le 19.03.2014

Experta Luxembourg
société anonyme

Aurélie Katola   Susana Goncalves Martins

Document émis électroniquement

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A., LUXEMBOURG

Société Anonyme

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

31 DECEMBRE 2013

Siège social:
42, rue de la Vallée
L-2661 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 29 597

Document émis électroniquement

TABLE DES MATIERES

Document émis électroniquement

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Document émis électroniquement

Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg

BILAN

au 31 décembre 2013

(exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2013	2012
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été	3		
acquis à titre onéreux		21 444	26 273
créés par l'entreprise elle-même		8 642	8 642
Immobilisations corporelles	4		
Autres installations, outillage et mobilier		26 358	32 484
Immobilisations financières	5		
Participations		94 017	103 016
Total de l'actif immobilisé		150 461	170 415
Actif circulant			
Créances	6		
Créances résultant de ventes et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		556 676	830 379
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		42 730	70 141
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse			
Entreprises liées		6 374 041	5 456 606
Autres		---	75
Total de l'actif circulant		6 973 447	6 357 201
Comptes de régularisation		7 049	6 948
TOTAL ACTIF		**7 130 957**	**6 534 564**

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Document émis électroniquement

Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg

BILAN

au 31 décembre 2013

(exprimé en euros)

- suite -

PASSIF	Notes	2013	2012
Capitaux propres			
Capital souscrit	7	2 500 000	2 500 000
Réserves			
Réserve légale	8, 9	250 000	250 000
Autres réserves	9	406 288	406 288
Résultats reportés	9	1 011 311	407 825
Résultat de l'exercice		488 686	603 486
Total des capitaux propres		4 656 285	4 167 599
Provisions pour risques et charges	10		
Provisions pour pensions et obligations similaires		40 654	85 003
Autres provisions		92 520	25 000
Total des provisions		133 174	110 003
Dettes			
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	11	221 819	164 449
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	12	120 024	147 289
Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	13	150	135 058
Dettes fiscales	14	1 432 921	1 249 017
Autres dettes	15		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		442 291	378 292
Total des dettes		2 217 205	2 074 105
Compte de régularisation	16	124 293	182 857
TOTAL PASSIF		**7 130 957**	**6 534 564**

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Document émis électroniquement

Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013

(exprimé en euros)

CHARGES	Notes	2013	2012
Frais de personnel			
Salaires et traitements	21, 22	5 044 671	5 195 482
Charges sociales couvrant les salaires et traitements		539 544	577 301
Pensions complémentaires		348 984	334 725
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	3, 4	19 265	24 373
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		479 470	413 710
Autres charges d'exploitation	17	2 428 367	2 175 266
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	5	8 068	460
Intérêts et charges assimilées			
concernant des entreprises liées		5 282	4 045
autres		977	409
Charges exceptionnelles	18	27 484	159 882
Impôts sur le résultat	23	213 160	251 251
Autres impôts	23	41 845	42 112
Résultat de l'exercice		488 686	603 486
TOTAL CHARGES		**9 645 803**	**9 782 502**

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Document émis électroniquement

Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013

(exprimé en euros)

- suite -

PRODUITS	**Notes**	**2013**	**2012**
Montant du chiffre d'affaires	19	8 739 374	8 476 439
Autres produits d'exploitation		98 966	203 157
Produits de participation	5, 20	387 379	500 000
Reprises de corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		261 236	243 670
Reprises de provisions pour risques et charges		12 479	180 000
Autres intérêts et produits assimilés			
provenant d'entreprises liées		145 866	179 165
autres intérêts et produits assimilés		503	71
TOTAL PRODUITS		**9 645 803**	**9 782 502**

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Document émis électroniquement

ANNEXE

Document émis électroniquement

NOTE 1 - GENERALITES

Compagnie Financière BIL S.A. a été constituée le 20 décembre 1988 sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée. L'Assemblée Générale Extraordinaire de Compagnie Financière BIL S.A., datée du 20 septembre 2002, a procédé à la refonte des statuts, modifiant ainsi la dénomination sociale en Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg, en abrégé Experta Luxembourg (ci-après « la Société »).

La Société a par ailleurs procédé à la diminution de son capital social par annulation et remboursement d'actions existantes, suivie d'une augmentation de capital social par l'émission d'actions nouvelles, entièrement souscrites et libérées. Cette augmentation a été effectuée contre apport autre qu'en numéraire d'une branche d'activité indépendante, dénommée « Corporate Engineering », de Banque Internationale à Luxembourg S.A..

La Société est désormais autorisée à exercer, en vertu d'une autorisation délivrée le 23 mai 2008 par le Ministre du Trésor et du Budget, les activités de conseiller en investissement, agent teneur de registre, domiciliataire de sociétés, agent de communication à la clientèle, agent administratif du secteur financier ainsi que professionnel effectuant des services de constitution et de gestion des sociétés conformément aux articles 24, 25, 28-9, 28-10, 29-1 et 29-2 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Le siège social est établi à Luxembourg.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre.

La Société a pour objet social l'activité de conseiller en investissement, la domiciliation de sociétés et d'entreprises ainsi que tout service en relation avec l'administration de sociétés et d'entreprises, de Fonds et de Sociétés d'Investissement, leur gestion, leur contrôle et surveillance, la tenue de la comptabilité et la confection de bilans, l'exercice de l'activité de teneur de registre et d'agent administratif du secteur financier, la prestation de services d'agent ou de mandataire commercial ou industriel, ainsi que la prestation de services de bureau pour le compte de tiers, personnes physiques ou morales, la mise à disposition de locaux et la location de bureaux.

Document émis électroniquement

NOTE 1 – GENERALITES (SUITE)

En outre, la Société a également pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'achat, la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, certificats d'obligations, reconnaissances de dettes, bons et toutes autres valeurs mobilières ainsi que l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.
La Société peut prêter ou emprunter, avec ou sans garantie, à condition que les sommes empruntées soient affectées à la réalisation de l'objet de la société ou de ses filiales, sociétés associées ou affiliées.
De manière générale, la Société peut assurer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant être utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société est par ailleurs incluse dans les comptes consolidés de Banque Internationale à Luxembourg S.A. Le siège de Banque Internationale à Luxembourg S.A. est situé 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, et les comptes consolidés sont disponibles à la même adresse.

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Les comptes de la Société sont basés sur le principe de l'évaluation au coût historique.

Les comptes de la Société sont libellés en euro (« EUR »).

Document émis électroniquement

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION (SUITE)

2.2. Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes :

2.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient, déduction faite des amortissements et corrections de valeur cumulées.
Les taux et modes d'amortissement appliqués s'établissent comme suit :
concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été acquis à titre onéreux, taux d'amortissement linéaire : 25%.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. La valeur de ces actifs, dont l'utilisation est limitée dans le temps, est diminuée des corrections de valeur calculées de manière à amortir linéairement la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

Les principaux taux utilisés sont les suivants :

-	mobilier	10 %
-	matériel de bureau	25 %
-	frais d'aménagement des biens loués	12 %
-	matériel informatique	25 %
-	matériel technique	10 %

2.2.3. Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Document émis électroniquement

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION (SUITE)

2.2.3. Immobilisations financières (suite)

A la fin de chaque exercice comptable, une correction de valeur est enregistrée sur base d'une évaluation individuelle de chaque actif, pour toute diminution de valeur ayant un caractère durable.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.2.4. Créances de l'actif circulant

Les créances de l'actif circulant sont enregistrées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale. Ces corrections de valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.5. Valeurs mobilières

Le portefeuille-titres de valeurs mobilières est évalué au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur du marché. Le coût d'acquisition inclut les frais accessoires encourus au moment de l'achat.

2.2.6. Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en EUR aux cours de change en vigueur à la date des opérations.
Les actifs et les dettes en devises étrangères sont convertis en EUR aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées dans le compte de profits et pertes.

Document émis électroniquement

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION (SUITE)

2.2.7. Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de survenance.

2.2.8. Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges enregistrées avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

2.2.9. Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

2.2.10. Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

2.2.11. Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de règlement.
Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charges à la date de remboursement.

2.2.12. Montant du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et des rétrocessions.

Document émis électroniquement

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution des immobilisations incorporelles au cours de la période se présente comme suit :

Logiciels informatiques :	
Valeur brute au 1er janvier 2013	150 981
Acquisitions de l'exercice	8 310
Ventes de l'exercice	---
Transferts de l'exercice	---
Valeur brute au 31 décembre 2013	159 291
Corrections de valeur au début de l'exercice	(124 708)
Dotations de l'exercice	(13 139)
Reprises de l'exercice	---
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(137 847)
Valeur nette au 31 décembre 2013	21 444

Document émis électroniquement

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution des immobilisations au cours de la période se présente comme suit :

	Installations des bâtiments loués	Mobilier et autre Mobilier	Matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel technique	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Valeur brute au 1er janvier 2013	**2 040**	**13 388**	**1 682**	**13 076**	**42 320**	**72 506**
Acquisitions de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Cessions de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Transferts de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2013	**2 040**	**13 388**	**1 682**	**13 076**	**42 320**	**72 506**
Corrections de valeur au début de l'exercice	(306)	(4 859)	(1 682)	(12 490)	(20 685)	(40 022)
Dotations de l'exercice	(245)	(1 339)	-	(469)	(4 073)	(6 126)
Annulations de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(551)	(6 198)	(1 682)	(12 959)	(24 758)	(46 148)
Valeur nette au 31 décembre 2013	**1 489**	**7 190**	**---**	**117**	**17 562**	**26 358**

Document émis électroniquement

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les participations et les créances envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation.

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Participations
Valeurs brutes au début de l'exercice	117 272
Cessions de l'exercice	(931)
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	**116 341**
Corrections de valeur au début de l'exercice	(14 256)
Dotations de l'exercice	(8 068)
Reprises de l'exercice	
Transferts de l'exercice	-
Correction de valeur à la fin de l'exercice	(22 324)
Valeur nette à la fin de l'exercice	**94 017**

Au 31 décembre 2013, les participations se répartissent comme suit :

	Pays de résidence	**Pourcentage de détention**	**Valeur comptable**	**Devise du Capital**	**Fonds propres en devises au 31/12/2013**	**Résultat net en devises pour l'exercice 2013**
		%	**EUR**			
Audit Trust S.A.	Luxembourg	100	9 147	EUR	9 147	(3 642)
Koffour S.A.	Luxembourg	100	28 025	EUR	28 025	(3 787)
Lannage S.A.	Luxembourg	100	28 219	EUR	138 074	(4 967)
Valon S.A.	Luxembourg	100	28 626	EUR	43 292	(3 901)
			94 017			

Document émis électroniquement

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

La société Tendril Inc. a été liquidée le 18/12/2013, la valeur comptable de la participation cédée s'élève à EUR 931. Un boni de liquidation d'un montant de EUR 237.379 a été enregistré dans les produits de participation.

NOTE 6 - CREANCES

Les créances de l'actif circulant se composent principalement des postes suivants :

	2013 EUR	2012 EUR
Créances résultant de ventes et prestations de services	247 063	508 109
Créances douteuses	1 372 577	1 167 002
Correction de valeur sur créances douteuses	(1 062 964)	(844 732)
	556 676	**830 379**
Autres créances	42 730	70 141
	42 730	**70 141**
Total Créances	**599 406**	**900 520**

NOTE 7 - CAPITAL SOUSCRIT

Au 31 décembre 2013, le capital social est de EUR 2.500.000 représenté par 64.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Document émis électroniquement

NOTE 8 - RESERVE LEGALE

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital souscrit. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

NOTE 9 - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES POSTES DE « RESERVES » ET « RESULTATS »

	Réserve légale	Réserve libre	Réserve spéciale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Montant au 1er janvier 2013	250 000	79 388	326 900	407 825	603 486
Report du résultat	-	-	-	603 486	(603 486)
Affectation aux réserves	-	-	-	-	-
Paiement de dividende	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2013	-	-	-	-	488 686
Montant au 31 décembre 2013	**250 000**	**79 388**	**326 900**	**1 011 311**	**488 686**

La répartition du résultat a été approuvée par l'Assemblée Générale des Actionnaires le 14 mars 2013.

NOTE 10 - PROVISIONS

A la fin de l'exercice 2012, la Société avait constitué une provision de EUR 25 000 pour un contentieux portant sur des créances. Cette provision a été partiellement reprise suite au paiement d'une partie des créances sur lesquelles portaient le contentieux.

Document émis électroniquement

NOTE 10 - PROVISIONS (SUITE)

Au cours de l'exercice 2013, une provision pour risques de EUR 80 000 a été constituée pour un groupe de clients pour lequel un contentieux est en cours.

Au 31 décembre 2013, la provision pour risques s'élève à EUR 92 520.

La provision pour préretraite d'un montant de EUR 129 353 constituée en 2011 pour une employée partie à partir du 1er janvier 2012 a été utilisée mensuellement courant 2012 et 2013. A la fin de l'exercice elle s'élève à EUR 40 654.

NOTE 11 - DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICES

	2013 EUR	2012 EUR
Fournisseurs	45 832	35 354
Factures à recevoir	175 987	129 095
	221 819	**164 449**

NOTE 12 - DETTES ENVERS DES ENTREPRISES LIEES

	2013 EUR	2012 EUR
Dettes commerciales	120 024	147 289
	120 024	**147 289**

Document émis électroniquement

NOTE 13 – DETTES ENVERS DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION

Au 31 décembre 2012, la Société avait une dette envers sa participation Lannage s.a. deEUR 135 000. Celle-ci a été remboursée intégralement en janvier 2013.
A la fin de l'exercice 2013, la Société a une dette de EUR 150 envers sa participation Valon S.A..

NOTE 14 - DETTES FISCALES

	2013 EUR	2012 EUR
Impôt sur la fortune	-	28 500
Impôt sur le Revenu des Collectivités (1)	1 042 405	884 710
Impôt Commercial Communal (1)	314 067	258 603
Autres dettes fiscales	76 449	77 204
	1 432 921	**1 249 017**

(1) Ces postes comprennent un montant de EUR 892 062 correspondant à l'impôt due à Dexia S.A. Luxembourg Branch dans le cadre de l'intégration fiscale en place jusqu'au 31 décembre 2011.

Document émis électroniquement

NOTE 15 - AUTRES DETTES

Les autres dettes comprennent des charges salariales ainsi que des autres dettes.

La répartition se fait comme suit :

	2013 EUR	2012 EUR
Dettes salariales	295 350	282 397
Autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	146 941	95 895
	442 291	**378 292**

Les autres dettes sont principalement constituées des taxes d'abonnement à reverser (EUR 121 439 contre EUR 63 759 au 31 décembre 2012).

NOTE 16 - COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)

Les comptes de régularisation passif sont principalement constitués par les commissions perçues d'avance.

NOTE 17 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation sont principalement composées de frais de location, de frais de sécurité et d'entretien des bâtiments, outillage et mobilier, de frais informatiques, d'honoraires divers ainsi que de frais de bureau et de voyage.

Document émis électroniquement

NOTE 18 - CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles comprennent des frais divers pris en charge par la société pour compte de clients. En 2012, elles comprenaient essentiellement des dommages et intérêts liés au dossier client pour lequel un contentieux était en cours et qui a trouvé une issue au cours de l'année.

La répartition se fait comme suit :

	2013	**2012**
	EUR	**EUR**
Dommages et intérêts	-	159 597
Frais divers pris en charge pour compte de clients	27 484	285
	27 484	**159 882**

NOTE 19 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

	2013	**2012**
	EUR	**EUR**
Commissions reçues		
Commissions de domiciliation	4 385 041	4 639 191
Commissions d'administration	2 870 927	2 513 036
Commissions d'études et de recherches	772 564	732 117
Commissions de comptabilité	316 172	313 294
Commissions pour opérations fiduciaires	220 140	278 245
Autres	233 218	184 056
	8 798 062	8 659 939
Commissions rétrocédées		
Autres commissions	(58 688)	(183 500)
Chiffre d'affaires net	**8 739 374**	**8 476 439**

Document émis électroniquement

NOTE 20 - PRODUITS DE PARTICIPATIONS

Les produits de participation comprennent des dividendes de la participations Tendril Inc. pour un montant de EUR 150 000 ainsi que le boni de liquidation d'un montant de EUR 237 379 de cette même participation.

NOTE 21 - PERSONNEL

La Société a employé, en moyenne, le personnel suivant :

	2013	2012
Cadres	14	18
Employés	50	52
	64	**70**

NOTE 22 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2013, aucune rémunération ou dotation en matière de pensions de retraite n'a été allouée au titre de rémunérations et avantages de l'exercice aux membres, anciens ou actuels, des organes d'administration et de surveillance de la Société.
Au 31 décembre 2013, il n'y avait pas de crédit accordé par la Société aux membres actuels des organes d'administration et de surveillance, ni d'engagement pris pour le compte de ces personnes au titre d'une garantie quelconque.

Document émis électroniquement

NOTE 23 - IMPOTS

La Société a été imposée définitivement au titre de l'IRC et de l'ICC jusque 2011.

L'estimation de la charge fiscale due par Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg pour l'année 2013 est la suivante :

	2013 **EUR**	**2012** **EUR**
Impôt sur le Revenu des Collectivités	163 919	193 268
Impôt Commercial Communal	49 241	57 983
Total impôts sur le résultat	**213 160**	**251 251**

	2013 **EUR**	**2012** **EUR**
Impôt sur la fortune	27 675	21 775
Autres impôts	14 170	20 337
Total autre impôts	**41 845**	**42 112**

NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Les engagements reçus par la Société au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

	EUR
Avoirs bancaires détenus fiduciairement	5 449 275
Titres détenus fiduciairement	51 454 419
	56 903 694

La Société a également donné une garantie locative au propriétaire de l'immeuble qu'elle occupe. Il s'agit d'une garantie bancaire qui lui a été accordée par la BIL et qui s'élève à EUR 268 682.